## REPUBLIQUE DU BENIN

## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2008-483 DU 26 AOUT 2008

Chargeant Monsieur Emmanuel TIANDO, Ministre du Travail et de la Fonction Publique (MTFP) de l'intérim de Monsieur TCHALA SARE Késsilé, Ministre de la Santé pour compter du 31 Août au 07 septembre 2008.

## LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- VU le Décret 2007-540 du 02 novembre 2007 portant composition du Gouvernement.

## DECRETE:

Article 1<sup>er</sup> : Pour compter du 31 Août au 07 septembre 2008

Monsieur Emmanuel TIANDO, Ministre du Travail et de la Fonction

Publique (MTFP) est chargé de l'intérim de Monsieur TCHALA

SARE Késsilé, Ministre de la Santé.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 26 août 2008

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

<u>AMPLIATIONS</u>: PR 4 - AN 4 - CS 2 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 - HCJ 2- SGG 4 - MINISTERES 26 - J.O. 1